

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 16

Artikel: La revoluchon dè 45, la cavala à Samuïet et lo ministrè
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195502>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On sait que Voltaire passa trois hivers à Lausanne, ceux de 1756, 57 et 58. A son arrivée, il fut présenté au bailli qui lui dit : « M. de » Voltaire, on dit que vous avez écrit contre le » bon Dieu ; cela est mal, mais j'espère qu'il » vous le pardonnera. On dit aussi que vous » avez écrit contre Notre Seigneur Jésus-Christ, » cela est très mal, très mal ; mais il vous le » pardonnera dans sa grande clémence. Mais, » M. de Voltaire, gardez-vous d'écrire contre » LL. EE. de Berne, car elles ne vous le par- » donneraient jamais ! »

Et cette autre, qui montre si bien jusqu'à quel point allait la servilité des hommes dévoués au gouvernement bernois. Celui-ci venait d'achever la construction de la jetée du port d'Ouchy (1791-1793). Le bailli de Lausanne se rendit sur les lieux avec une députation de la ville, pour examiner l'ouvrage et en faire la connaissance officielle. Arrivé au bout de la jetée, le magnifique seigneur jetant un regard d'admiration sur l'horizon qui s'ouvrait devant lui, s'écria dans un transport d'orgueil patrio- cien : « Il faut avouer que le lac de LL. EE. est » bien beau ! » Nul ne répondit mot ; mais en remontant à pied, à Lausanne, par une chaleur étouffante, un des délégués de la ville s'écria malicieusement : « Il faut avouer que le » soleil de LL. EE. est bien chaud ! »

Et que de choses encore on pourrait rappe- ler sur l'arrogance et les abus de pouvoir de ces baillis, ainsi que sur leur indifférence pour les gens du peuple !... Mais ceux-ci, qui sen- taient vivement les choses, manifestaient par- fois leur mécontentement par de fines raille- ries, témoin l'histoire de ce paysan vaudois allant offrir au bailli un joli cochon de lait. Elle nous est racontée par notre excellent et spirituel collaborateur, M. C.-C. Dénézéaz.

GUELIET ET LO BAILLI

Gueliet était on farceu dâo diablo. On dzo ye s'ein va tsi lo bailli dé Romanmotté po lài portâ on petit cayon de lacé. Ein arrevein aô tsaté, ye dit à la ser- veinta : — Voâique po monsu lo bailli ! — Cé mémo dzo yavâi on grand repé aô tsaté et l'étions dozé à trabilla. La serveinta va deré à Monsu : « Ditè-vâi, noutron mâttré, l'âi ya Gueliet que vo z'apporté on galé petit cayon, que l'âi faut te deré ? » — Ah ! Gue- liet est quie ; eh bin, fâ lo eintra... Gueliet eintré dein lo pâilo yô ti clliaa monsu dinâvont, ein de- sein : « Bon vépro à tot lo mondo ! » — Alô, m'n'ami Gueliet, repond lo bailli ; preind onna chaula et chîta t'equé on moment. — Gueliet peinsâvê qu'on lâi baillièrâi oquié à medzi : mâ rein ; lo bailli voli- liâvê finalameint lâi fêrê deré dâi farcés po fêrê rîrê clliaa monsu, et Gueliet sé peinsa : Atteinds, bou- gro, adon que te ne vaô rein mè bailli à rupâ tandi- que vo vo regâlâ tit, l'âi t'è vu praô fêrê peinsa !.. Lo bailli l'âi dit : — Eh bin, Gueliet ! quin bon nové ? — Oh ! monsu lo bailli, on rudo nové ! — Et quie ? — Noutra troûie a fê l'autro dzo treizê petits cayenets et le n'a què dozé tétets. — Te possibillio ! dit lo bailli tot êbâhi, et quand y'en a dozé que têt- tant, que fâ lo treizième ? — Hélas ! monsu lo bailli : ye fâ coumeint mè, ye vouâitè medzi lè z'autro... Et lo bailli fe veni on n'assiéta po Gueliet !

Reprenons maintenant notre récit :

Dès leur entrée dans le pays, les troupes françaises ne tardèrent pas à marcher sur Berne, et quatre mille Vaudois s'enrôlèrent avec enthousiasme sous les drapeaux de Mé- nard.

Mais comme Berne se préparait à une dé- fense énergique, la seule préoccupation de nos populations, à ce moment, était d'avoir des nouvelles de ces opérations militaires

Enfin le 7 mars 1798, on apprit à Lausanne la prise de Berne. Ce fut une allégresse géné- rale. Vivent nos protecteurs ! criaient dans toutes les rues. Vivent nos braves défenseurs ! Vive la France ! Vive la République helvétique !

Pendant ce temps, toutes les cloches étaient mises en branle, l'artillerie se faisait entendre,

et la musique précédait le cortège, en ville, des représentants et des électeurs.

Les Français se dédommagèrent de leur campagne en faisant main basse sur le trésor de Berne. Ils enlevèrent même les trois ours, armes parlantes de la ville, qu'on entretenait dans les fossés. Cet enlèvement se fit avec le plus grand appareil ; toutes la troupe était sous les armes, et une escorte considérable accompagna jusqu'à la frontière les chariots renfermant ces animaux, qui furent installés au Jardin des Plantes.

Le 28 mars, ce convoi passa à Lausanne, où des farceurs se plurent à coller sur les cages des ours les inscriptions suivantes :

Sur l'une, S. E. Steiger ; sur l'autre, S. E. d'Erlach ; et sur la troisième, S. E. de Weiss.

Résumons rapidement les faits : Nous voyons d'abord le Pays-de-Vaud se constituer en *Ré- publique Lémanique*, au début de la Révolu- tion ; puis devenir *Canton du Léman*, sous la République helvétique ; et enfin prendre le nom de *Canton de Vaud*, sous l'Acte de médiation, donné à la Suisse par Bonaparte.

Enfin le 14 avril 1803, notre premier Grand Conseil tint sa première séance à l'Hôtel-de- Ville de Lausanne. Il débuta par un décret de reconnaissance envers le premier Consul, puis décida que les couleurs du canton de Vaud se- raient le *vert clair* et le *blanc*, et que, dans le champ de son écusson, on lirait cette belle devise, née pour ainsi dire de l'expansion des cœurs, et si pleine de réjouissantes promesses :

LIBERTÉ ET PATRIE

L. M.

Il n'y en a point comme nous !

Nos vignes. — La cave.

Il y a une douzaine d'années, M. Eugène Rambert communiquait à la *Gazette* de judi- ciaires réflexions à propos de la date du 14 avril. Il faisait remarquer entre autres, avec une spirituelle malice, que dans les divers banquets qui avaient lieu pour fêter cet anni- versaire, on avait beaucoup parlé de la gloire du canton de Vaud, et que, sous toutes les for- mes, y avait retenti le refrain devenu : *Il n'y en a point comme nous !*

Et M. Rambert se demandait ce qui pouvait bien nous donner une telle supériorité sur tous les autres peuples, supériorité qu'il ne trouvait ni dans l'instruction publique, ni sur la place d'armes, ni dans les bureaux de l'Etat ou de la Commune, ni dans le monde, ni au théâtre, ni au bal, ni à l'église, ni au foyer de famille. « Il faut pourtant qu'elle soit quelque part, qu'elle se manifeste en un lieu quelcon- que, se disait-il. Où la trouverons-nous ? »

La question était, il est vrai, quelque peu embarrassante ; mais il la résolut néanmoins d'une façon charmante. Laissons-lui la pa- role :

Ce n'est guère à un Vaudois qu'il appartient de répondre. Il est trop délicat de se juger soi-même. Choisissons de préférence des arbitres étrangers. Voici deux impressions, recueillies il y a longtemps déjà, de la bouche de voyageurs qui nous connais- saient et qui avaient assez parcouru le monde pour avoir des points de comparaison.

Le premier venait de faire la route de Genève à Montreux, en voiture découverte. Il avait admiré ces vignes, étagées des bords du lac au sommet des coteaux, ces murs, ces terrasses, œuvre sécu- laire d'une population endurcie à la fatigue ; il avait vu les vigneron à l'œuvre, armés du fossioir à deux pointes ; il avait cherché quelque coin de terre né- gligé et n'en avait trouvé nulle part ; partout le sol était pur de mauvaise herbe ; aussi, dans son en- thousiasme, s'écriait-il que ce vignoble était le plus beau monument qu'un peuple pût s'élever à lui- même par le travail de ses mains.

Le second sortait d'une cave bien garnie et bien entretenue, où, par curiosité, il avait accepté une invitation. Il ne tarissait pas sur ce vin clair et, qui perle au *guillon*, et sur le charme de cette hospita- lité gracieuse et généreuse en sa rustique bonho- mie. Surtout il s'étonnait d'avoir trouvé chez ses hôtes, de simples paysans, tant d'esprit et de bon sens. « En vérité, disait-il, non sans une pointe d'i- ronie, d'ailleurs toute bienveillante, vous autres, Vaudois, vous êtes le premier peuple du monde à la cave. »

Si ce dernier éloge était mérité, aurions-nous à en rougir ?

Je ne le pense pas.

La cave est quelque chose. Ce n'est point une vulgaire dépendance, comme le bûcher. La cave est une maîtresse pièce, qui tient aux fondements de la maison.

Le produit qu'on y serre se distingue, en plu- sieurs manières, de ceux qui vont à la grange ou au cellier. D'abord, c'est celui qu'on exporte, celui qui se convertit en argent. Ensuite, il ne suffit pas de le serrer ; il faut le soigner. Le raisin donne le moût, qui fait le vin ; le vin nouveau deviendra du vin vieux. Une main intelligente, attentive, appli- quée, est indispensable pour présider à ces trans- formations. Aussi la cave est-elle, de même que la vigne, le champ de travail du vigneron. Il y exerce son industrie, et cette industrie est un art. Quoi d'étonnant si, comme tous les artistes, il aime à faire les honneurs de son atelier, s'il y reçoit ses amis et y pratique l'hospitalité ?

Le vin réjouit le cœur de l'homme. Chaque soir, avant d'aller à la cour, Goethe buvait trois verres de Bordeaux. Son génie avait besoin de ce montant. De plus humbles peuvent avouer sans honte une fai- blesse analogue. Les exemples en sont fréquents ; mais nulle part elle ne paraît plus générale que dans le pays que nous habitons. Elle est devenue un trait de notre caractère, une partie de notre tempérament. Il est, je n'en doute pas, des Vaudois qui ont de l'esprit partout — peut-être sont-ils nombreux ; — mais le nombre est bien plus grand encore de ceux qui en ont à la cave plus que nulle part ailleurs. La qua- lité de leur vin y contribue. Doux et léger, gris et piquant, il égale et rappelle. Servi par l'amitié, il est irrésistible. Mais cela tient aussi à des raisons d'un autre ordre. Impossible de le goûter, ce petit vin pétillant, et de ne pas songer aussitôt à ces magnifiques vignobles que personne ne voit sans rendre hommage au peuple qui les a créés. Il y gagne je ne sais quelle vertu, et c'est avec respect que nous l'approchons de nos lèvres. Et puis, que de souvenirs dans cette cave dont les échos sont sourds et où il nous rappelle trop souvent ! N'était-ce pas là que nos pères déjà se confiaient leurs se- crètes pensées, là qu'ils se communiquaient leurs griefs et leurs espérances lorsque s'appesantissait sur eux un joug trop lourd à porter ? N'était-ce pas là que se préparait l'œuvre de l'émancipation ? Les peuples asservis se font des refuges : pendant des siècles, la cave a été pour nous un asile de liberté.

La revoluchon dè 45, la cavala à Samuïet et lo menistré.

Vo vo rassoveni bin, clliaô que ne sont pas trào dzouveno, dè cllia terribilla revoluchon dè 45, pè Lozena ? S'on ne l'âi est pas z'u avoué dâi pétâirus po mettré tot à fû et à sang coumeint à Paris ein 48, on lâi étâi z'u dè pè tot lo canton avoué dâi dordons, dâi bâtons tordus et niolus qu'ariont tot parâi pu êtéri prouprameint clliaô qu'ariont volui cresenâ. Mâ n'ia pas z'u faulta dè rolhi. Lo gouverné- meint, qu'on volliâvê déguelhî, a prâi la gruletta et à z'u coâte dè débagadzi dâo tsaté quand l'a cheintu lo grabudzo, et tsacon s'est ramassâ po retornâ à son trafî quand on a z'u nommâ on nové gouvernémeint.

Eh bin, l'est cllia revoluchon que no z'a amenâ, s'on dit, la maladi dâi truffés avoué onco on outra calamità : la dèmechon dâi menistrès ; mâ cein que l'a z'u dè bon, c'est qu'on a pliantâ dâi z'abro dè libertâ dein ti lè veladzo et qu'on a z'u lè fètès civiquès la sé- conda demèndze dâo mâi doû, po fêta la novalla constituchon. Cllia fêta civiqua, que lè sordâ lâi allâvont ein militéro et lè z'autro

citoyens, ein bordzâi, sè fasâi deim ti lè sallio, et tsaiquî contingent lâi arrevâvè tambou batant. N'iaivâi pas fauta dè s'ein mettrè; pôru qu'on sâi Vaudois et qu'on aussè lo drâi de votâ, on poivè lâi allâ teri trâi coups po tatsi d'avâi on prix. Lè prix n'ètiot pas dâi cafe-tièrès, dâi z'arjâo, dâi détraux âo bin dâi treins, coumeint deim lè z'abâyi; mà dâi pices dè 5, dè 10, dè 20 et mémameint dè 40 batz, totès batteintès nâovès, que lo novè gouvernèment fasâi fabrequâ espret. Et pi y'avâi on banquet avouè dâi bio discou, et on riond dè danse iò lè dzouvenès dzeins s'ein baillivot à veri. On a rudo mau fé d'aboli ellia balla fête.

Vo z'é de que y'avâi z'u adon dè ellia revoluchon onna dèmechon dâi menistrès, po cein que 'na granta eimpartiâ ètiot ein bizebille avouè lo novè gouvernèment, rappoâ 'na pancarta qu'on avâi volliu lâo féré liârè ein chère, et que n'aviont pas volliu. Y'ein a onna masse qu'ont demandâ lâo condzi et que n'ont pas volliu rebatrè lo cou, et clliaò que sont restâ dévessont allâ prèdzi po lè z'autro et se sont trovâ gaillâ accoâiti.

L'est po cein que lo menistrè de B... dévessai allâ ti lè queinzè dzo prèdzi à duè z'hâorès pe liein, et po ne pas lâi allâ à pi ye demandâ à son vesin, que fasâi lo tserroton, dè lo menâ avouè lo tsai.

L'appliyè don la demeindze matin et ma fâi la pourra bête qu'avâi tserrotâ tota la senanna dâi belions, n'ètai pas tant ardeinta po preindrè lo trot et bambanâvè su la route.

— Eh bin, Samuèl! que dit lo menistrè, voutra cavala ne va pas; jamè on n'arrevè po lo prèdzo; qu'est-te que l'a?

— Qu'est-te que l'a! Binsu que le ne pâo pas traci tant rudo se, après avâi menâ dâo bou tota la senanna, on lâi fâ onco trainâ la rêsse la demèindze!

Le travail pour la vie.

Sous ce titre, le *Petit Parisien* a publié, l'année dernière, un très intéressant article auquel nous empruntons les détails suivants :

L'obligation du travail a pour fondement une loi de nature qui soumet tous les êtres animés, sans exception, à sa bienheureuse servitude. — Rien de plus curieux que les exemples que M. Victor Meunier tire de la vie des animaux pour la démonstration de cette loi.

Les animaux, certains d'entre eux au moins, donnent à l'espèce humaine des exemples de vaillance et de patience, dans la façon dont ils « gagnent leur vie ». Que d'efforts, que de peines! quelle active et persévérante dépense de forces!

Ce n'est pas seulement dans la recherche souvent pénible de la nourriture que s'impose cette obligation du « travail », comme pour la taupe, qui creuse de vrais tunnels pour découvrir les vers blancs, comme pour la mouette des rochers, qui va pêcher jusqu'à cent vingt-cinq lieues. Le gîte est aussi la grande affaire, et de quel mot se servir si sa construction ne constitue pas un « travail »?

On peut, certes, la ranger parmi les « animaux travailleurs », la fauvette de l'Inde, — une artiste en son genre! — qui s'est fait son nid avec des feuilles d'arbres exactement cousues par leurs bords au moyen de brins d'herbe, « avec le bec pour aiguille et pour doigts ».

Parmi les oiseaux, le fisserin du Bengale ne se déclare satisfait que lorsqu'il s'est édifié un appartement à plusieurs chambres reliées par un couloir, œuvre singulièrement laborieuse. Le fisserin est un sybarite, car il aime ses aises, mais on a bien le droit d'être difficile quand on est soi-même l'artisan.

Il est si raffiné qu'il lui faut, chez lui, de la lumière la nuit. Et voici, en vérité, une chose merveilleuse, à laquelle on aurait peine à croire, tant elle demande de raisonnement, si elle n'avait été cent fois constatée. Oui, le fisserin s'éclaire, mais pour cela il ne compte encore que sur lui. Il va chercher des insectes phosphorescents, et, pour qu'ils accomplissent leurs fonctions de flambeaux improvisés, il les fixe dans son nid au moyen de

petites boulettes d'argile savamment confectionnées. Cela fait, il goûte les douceurs du *home*.

Quel travail encore pour l'hirondelle de rivage, la plus petite des hirondelles! Elle aime à être logée spacieusement, mais c'est un goût qui ne se satisfait qu'à l'aide de rudes fatigues. Songez que les galeries qu'elle se construit n'ont guère moins d'un mètre de profondeur. Le sauvagement qui se contente d'une hutte doit lui faire pitié, avec le peu d'efforts que lui a demandés cette demeure, à elle qui veut un si grand logis! Pour aller ainsi au delà du strict besoin d'un abri, il faut qu'elle ait la passion du travail pour le travail lui-même.

Et voyez les termites, vulgairement appelées fourmis blanchés. Rapportées à la taille de l'homme, dit M. Victor Meunier, la tour du Champ-de-Mars n'est remarquable que par sa bassesse en comparaison des termitières rapportées aux dimensions de leurs constructeurs. Dans la vallée du Zambèse, Livingstone en découvrit qui avaient sept et huit mètres de haut et dont la base avait douze et quinze mètres de diamètre. C'est absolument comme si un peuple construisait l'Himalaya. Et ces « Himalayas » sont innombrables. « Tous les deux cents mètres, dit l'explorateur Guiraud, en parlant des régions des sources du Congo, le sentier contourne quelqu'un de ces monticules... Ces rassemblements de nids sont aisément pris de loin pour des villages d'indigènes.

L'abeille, qu'on appelle l'abeille maçon, parcourt une distance de 400 kilomètres pour amener à pied d'œuvre, grain à grain, les matériaux de construction de son nid. Ces matériaux sont un mélange de terre argileuse et de sable pétris qui transforme ce mortier, une fois desséché, en un dur ciment sur lequel la pluie est impuissante. La chalicodome dispose patiemment ses pelotes de mortier en un bourrelet circulaire sur la surface de la pierre. Les pattes antérieures et les mandibules mettent en œuvre la matière, que maintient plastique l'humeur salivaire peu à peu dégorgée. Pour consolider le pisé, des graviers anguleux sont enchaînés un à un dans la masse encore molle, jusqu'à ce que la cellule ait la hauteur voulue de trois centimètres. L'intérieur de la cellule est l'objet d'une attention particulière de la part de la maçon. Tous les grains de sable en sont éliminés avec soin et portés dans la partie extérieure de la muraille.

On voit l'abeille y entrer fréquemment pour en égaliser la surface. Habile architecte, elle s'occupe de l'exposition de son nid, elle en approprie la construction selon les circonstances, et ce sont ces différences, suivant qu'il repose sur une surface horizontale ou verticale, qui semblent dénoter une indéfinie intelligence.

Chez les bourdons, le travail est si bien une loi que les nids populeux ont — comment l'appeler autrement? — un trompette qui les réveille, dont la fonction, en faisant entendre un bourdonnement si intense qu'il l'épuise un moment, est positivement de sonner la diane. Le fait avait été traité de fable quand, il y a deux cents ans, le naturaliste Gœdard le raconta. Les observations de M. Hoffer, qui datent de 1881, ont prouvé, cependant, qu'il était exact.

Les poissons, eux aussi, « travaillent ». Ce n'est pas un poisson peu « occupé » que le « coliza » arc-en-ciel, ainsi nommé en raison du luxe de ses couleurs, qui vit dans le Gange, lorsque approche le moment de la ponte. Le mâle, très absorbé dans son labeur, apporte sur l'eau des brins de petits végétaux, qu'il y maintient, contre leur pesanteur, par le moyen de bulles d'air dégorgées au-dessous d'eux. Il forme ainsi une île flottante de huit centimètres de diamètre. Le lendemain, accumulant les bulles d'air sous cette construction, il lui fait prendre une forme de dôme; enfin, avec les mêmes matériaux, toujours des plantes prises au fond de l'eau et de l'air pris à sa surface, il donne à ce dôme un rebord circulaire, large de deux centimètres. Ces préparatifs terminés, dit M. Victor Meunier, la femelle entre en ce charmant logis et y dépose ses œufs; cent cinquante environ sont épars çà et là, et ne demandent qu'à bien venir. Le mâle les ramasse à la bouche, les porte et les range dans son île flottante, qu'il ne cessera de surveiller et d'entretenir en bon état pendant toute la durée de l'incubation. Au bout de trois jours, les œufs réclament un traitement nouveau, il entre dans le nid, en crève le sommet: l'air s'échappe et le dôme s'affaisse, emprisonnant les embryons dans ses replis. Il surveille

alors la « nursery », et nulle bonne d'enfant n'a plus à faire que lui quand il empêche les jeunes imprudents de s'écartier. Là, le mâle accepte toutes les corvées; il n'a pas un instant de répit.

Descend-on dans l'échelle des êtres, on y retrouve cette loi du travail incessant. « L'infiniment petit me paraît infiniment grand », écrivait un jour M. Pasteur sur un album.

Livraison d'avril de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE: En Bohême. Notes de voyage, par M. L. Leger. — Jeunes filles. Roman, par M. Jean Menos. — La Sibérie ignorée, d'après un récent voyage, par M. Michel Delines. — La vie de Mme Henriette Beecher-Stowe, par M. Maurice Muret. — Jean. Nouvelle, par M. Virgile Rossel. — Une visite à Hull House, par Mme Mary Bigot. — Le régime alimentaire, par M. le Dr Manuel Leven. — Variétés. Sommes-nous immortels? par M. Maurice Millioud. — Chroniques parisiennes, italiennes, allemandes, anglaises, suisses, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Bureaux de la *Bibliothèque universelle*, rue de la Louve, 4, Lausanne.

Problème.

Un berger interrogé sur le nombre de ses moutons répondit: Si mon maître me donnait chaque mois 6 centimes par mouton, j'aurais au bout de l'année de quoi payer mes dépenses, et il me resterait chaque mois 1 fr. 20; mais il ne me donne que 5 centimes et alors il me manque 60 c. au bout de l'année. — Combien ce berger avait-il de moutons et combien dépensait-il par an?

Solution du problème précédent. — Mises: 36, 26, 10, 34, 20 et 24. Gains: 1332, 962, 370, 1258, 740 et 888. — Une réponse juste de M. E. Michon, nég., Bremlens, qui a obtenu la prime.

Pensées.

Le travail mure les portes par où l'ennui pénètre jusqu'à nous et comble les vides où se nichent les mauvaises pensées.

De combien de gens la valeur serait doublée s'ils avaient la moitié de celle qu'ils se supposent!

Les grands hommes sont rarement comme les hautes montagnes, qui grandissent plus on s'en approche.

Nous rappelons les concerts que donnera l'**Union chorale**, le jeudi 23 et le dimanche 26 courant, dans le temple de St-François. Cette Société, dont les études consciencieuses, dirigées par M. Troyon, lui ont valu de nombreux succès, s'est assurée le concours de Mme Troyon-Blaesi et de M. van Rooy, comme solistes, et de l'Orchestre de la Ville, augmenté de plusieurs amateurs.

Dans le programme, très varié, de ces concerts, figure la belle œuvre de Arnold Krug, Fingal, légende dramatique pour chœurs, solis et orchestre. — Le rôle d'Agandecca (Olga), que chantera Mme Troyon, a été créé par elle à Stuttgart, en 1891.

OPÉRA. — Mardi, très beau succès, pour la compagnie lyrique, dans la représentation de **Mannon**. Succès surtout pour le sympathique ténor M. Paul Gauthier et la primadonna Mme Rhajiane, qui ont su s'élever parfois jusqu'au dramatique le plus poignant. M. Darnaud, qui n'avait malheureusement qu'un rôle assez effacé, fait de plus en plus apprécier sa belle voix de basse-taille.

Peut-être un peu trop de charge chez MM. Vautier et Monval, qui semblaient parfois oublier qu'il s'agissait d'un opéra-comique et non d'une opérette. — Les chœurs pourraient être l'objet de plus de soin. — N'oublions pas de mentionner l'orchestre, qui s'est bravement conduit, dans une partie difficile, sous la direction de son excellent chef, M. Raffit.

Hier soir, nouveau succès dans Mignon. Demain, dimanche, les **Cloches de Cornéville**.

L. MONNET.